

forces militaires et maritimes. Les Etats-Unis étendent plus loin leur sollicitude envers les territoires nouveaux. Le gouvernement central fait des routes, construit des établissements publics, des écoles, des bibliothèques, des maisons d'aliénés, et rentre dans ses déboursés par la vente des terres mises en valeur. Que l'Angleterre soit partout ailleurs la plus habile des puissances colonisatrices, sur le continent de l'Amérique, elle est la puissance européenne en face de la puissance américaine, la puissance qui se défie de l'avenir en face de la puissance qui se fie à l'avenir. Sous le rapport géographique, la situation de l'Angleterre est également inférieure à celle des Etats-Unis. Ses possessions commencent au 49° degré de latitude ; au-dessus du 49° degré, le nord ne saurait lutter contre le sud. Aussi une singulière langueur s'est elle emparée du gouvernement anglais à l'endroit de ses possessions américaines. A l'audace des Etats-Unis il oppose l'inertie, et aux sollicitations des colons, il répond par de vaines théories et de vagues expressions de bienveillance. M. Bulwer écrit le 30 décembre 1858 au gouvernement de la Colombie anglaise : " C'est par elles-mêmes et par l'esprit de sacrifice que les communautés humaines s'élèvent à une grandeur permanente. Stimulez l'amour propre des colons, afin qu'ils acceptent les privations nécessaires et se soumettent à de larges contributions plutôt que de compter sur des avances qui ne sont jamais remboursées sans exciter les mécontentements, ou annulées sans dommage pour la considération et l'honneur. Lorsque le temps arrivera de donner à cette colonie des institutions représentatives, il faut qu'elle ne soit embarrassée par aucune dette, et que les colons aient prouvé leur capacité à se gouverner eux-mêmes par l'esprit d'indépendance qui repousse l'aide étrangère..." Le 4 juin 1862, le duc de Newcastle, successeur de M. Bulwer au ministère des colonies, disait à la chambre des lords : " Il n'est peut-être pas impossible d'établir une voie de communication entre le Canada et la Colombie anglaise ; mais il semble convenable que cette colonie fasse la dépense sur son territoire, et que de son côté le Canada consente à prolonger la route au-delà du sien." Le même jour, le duc de Newcastle disait encore à la chambre des lords que la Compagnie de la Baie d'Hudson, si on lui enlevait la Saskatchewan, renoncerait à tous ses droits, et demanderait une indemnité de 37,500,000 francs. Suivant lui, on ne peut faire une semblable proposition à la chambre des communes. Il ne saurait affirmer que le titre de la compagnie ait jamais été parfaitement légal ; mais il lui semble qu'on doit agir avec ménagement avant de mettre de côté un privilège qui a deux cents ans d'existence. On ne peut que souscrire aux principes de M. Bulwer et qu'approuver